

## Synthèse de la Commission Sociale et Culturelle

### Prévoyance

Le contrat AXA mis en place au 01/01/2018 vient d'être signé (10/10/2018). GENERALI devrait transférer les provisions et dossiers en cours chez AXA fin mars 2019. Actuellement, un cabinet extérieur (TOWERS) valide les provisions.

Afin de conserver l'équilibre des comptes, AXA va augmenter le taux de cotisations au 01/01/2019 d'autant que les réformes à venir vont forcément impacter ce régime. L'augmentation du taux de cotisations sera débattue lors de la commission de suivi de novembre.

**Assurance décès à adhésion facultative** : ce contrat est également repris par AXA. Le régime est toujours déficitaire 580 K€ malgré la remise à niveau des taux d'appels depuis 5 ans. AXA ne pourra pas maintenir ce contrat à moins d'augmenter de façon très significative les cotisations. Le délai de prévenance est de 3 mois

### Dons de RTT

Il n'y a pas eu de demande de dons de RTT sur le 1er semestre 2018. Les dons de RTT sont actuellement gérés par le Service Social qui permet de garder une certaine souplesse car la Loi en la matière est très contraignante. Jusqu'à ce jour, tous les besoins ont été satisfaits

### Fonds d'entraide

Cette année, APICIL a pris en charge un certain nombre de dossiers. Ce fond d'entraide est utilisé pour le paiement de loyer.

### Prêts aide sociale

Aucun prêt n'a été demandé sur le 1er semestre 2018. Les prêts Aides Sociales sont ouverts par la MAP. Beaucoup de salariés n'ont plus leur compte chez HSBC. Les collaborateurs utilisent de plus en plus la législation telle que le report d'échéance des crédits ou auprès des tribunaux « le délai de grâce » ce qui explique qu'aucun prêt social n'ait été demandé.

### Service social

Le nombre d'interventions des assistants sociaux reste stable. Les tranches 30-39 ans et 40-49 représentant plus des 2/3 des interventions.

Les familles monoparentales (38,23 %) demeurent en tête des interventions. Néanmoins, les personnes seules (24,91 %) et les couples (11,17 %) sont de plus en plus représentés.

L'aspect financier (36,20 %) représente toujours 1/3 des interventions. Le second motif est le problème de santé (21,24 %)